

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Prix Régis-Laurin
Développement du logement
social
Édition 2016
Chantal Deschamps, lauréate

Prix Bronze
Capsana
Taux de participation
Édition 2016
Défi Santé

Plume d'argent – Événements
ACMQ
Édition 2016
Inauguration Centre d'art
Diane-Dufresne

Prix OCTAS – Culture et Société
Réseau Action T1
Édition 2016
Mes services municipaux

Municipalité culturelle de l'année
Grands Prix Desjardins de la culture / Édition 2016
Culture Lanaudière

Programme des Grands Chantiers 2017-2019

Plus de 50 millions de dollars investis dans les infrastructures

Les trois prochaines années seront marquantes au chapitre des investissements consacrés aux infrastructures routières. La mairesse repentignoise Chantal Deschamps vient d'annoncer que pas moins de 50 M\$ y seront consentis.

«L'aménagement d'une voie réservée pour autobus sur la rue Notre-Dame, la mise aux normes des infrastructures du secteur et la construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes au viaduc Brien sont autant de réalisations à partir desquelles s'expriment haut et fort notre programme d'investissements et notre vision pour l'avenir de Repentigny», indique Chantal Deschamps.

Autant sur la rue Notre-Dame que sur les boulevards Pierre-Le Gardeur, Lacombe ou Brien, d'importantes sommes ont été consacrées au réseau routier depuis le début des années 2000. «La prochaine décennie sera tout aussi concluante au chapitre des projets structurants visant le maintien et la revitalisation de notre réseau routier, car s'y rattache inexorablement la qualité de vie des Repentignois et des Repentignois.

Utiliser la TECQ à d'autres besoins

Réitérant que ces interventions sur le réseau routier sont planifiées et structurées et surtout qu'elles tiennent compte de la capacité de payer des contribuables, la mairesse repentignoise insiste pour rappeler que son administration va s'assurer que Repentigny continue de recevoir sa juste part des programmes gouvernementaux existants. «D'ailleurs, à cet égard, l'achèvement de la mise à niveau de nos usines nous permet maintenant d'investir davantage dans la réfection des infrastructures de rue. Ce qui veut dire que nous pourrions désormais utiliser les redevances provenant du programme de la TECQ (Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) pour financer certains grands chantiers à venir», explique Mme Deschamps.

Réfection complète de la rue Notre-Dame

Repentigny a déjà consenti des sommes considérables sur le célèbre Chemin du Roy. Rappelons qu'en 2004-2005, dans une première phase qui a véritablement donné naissance au centre-ville repentignois, pas moins de 10 M\$ ont été investis entre la rue Thouin et le boulevard Richelieu.

En 2014 et 2015, un 3 M\$ additionnel a été engagé dans la partie est du territoire, entre les boulevards Laurentien et Louis-Philippe-Picard.

« Et déjà, je peux vous annoncer que nous injecterons 3,5 M\$ en 2017 sur la rue Notre-Dame. Le tronçon sera révélé dès que les subventions gouvernementales seront confirmées », déclare d'emblée Mme Deschamps.

En fait, au terme des phases subséquentes, l'entièreté de la rue Notre-Dame sera revitalisée.

Planifier pour une vision à long terme

«À compter de 2017, nous investirons annuellement 5 M\$ dans le développement et l'entretien de nos grandes artères et

un autre 3 M\$ dans nos rues locales. C'est cela la force d'une vision. Nous nous y sommes engagés et nous allons le réaliser, et ce, tout en maintenant une excellente santé financière et en réduisant notre niveau d'endettement», poursuit Mme Deschamps.

Les boulevards Lacombe et Pierre-Le Gardeur en mutation

Bien sûr, l'ensemble du territoire est impliqué dans ce vaste programme. Dans le secteur Le Gardeur, les boulevards Lacombe et Pierre-Le Gardeur sont deux autres voies majeures de circulation dont le visage a radicalement changé depuis quelques années, notamment avec l'arrivée du Train de l'Est. «Nous sommes intervenus autour de la gare et nous allons poursuivre en 2018 avec les segments plus à l'est. Cet été, des travaux ont été réalisés entre la Montée des Arsenaux et la rue Saint-Paul», indique le directeur général, M. David Legault, ajoutant par le fait même que l'aménagement d'une piste cyclable, la construction de trottoirs et l'apport de la Ville à la construction du Havre du Petit Village, un complexe résidentiel dans lequel les autorités municipales ont injecté près de 2 M\$, sont autant de grands chantiers directement associés au développement de la municipalité.

Et le programme ne s'arrête pas là. Ayant injecté près de 2 M\$ à la réfection du rang de la Presqu'île en 2014, Repentigny fait savoir qu'en 2017 ce sera au tour de la Montée Lebeau. Le programme triennal d'immobilisations indique par ailleurs qu'un montant de 1,6 M\$ y sera consacré.

Le mur antibruit

Au menu des grands projets, rappelons que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) du Québec a officiellement inscrit au calendrier des investissements routiers 2015-2017 la construction d'un écran antibruit sur le territoire. Réclamé et attendu depuis près de deux décennies, le projet sera réalisé par phases et à coûts partagés avec le Ministère. « Quelle bonne nouvelle pour nos citoyennes et nos citoyens, plus particulièrement pour ceux



L'aménagement d'une voie réservée aux autobus du RCTC à l'ouest de la rue Notre-Dame et la réfection des infrastructures du secteur est un projet majeur qui vient tout juste de se terminer.

et celles qui vivent en bordure de l'autoroute 40. Enfin, ce projet va voir le jour », mentionne Mme Deschamps.

Précisons que la première section de l'écran antibruit sera érigée sur la portion sud du territoire allant du boulevard Laroche au boulevard Brien. Certaines étapes préparatoires devront être franchies avant que les travaux de cette phase initiale ne débutent. Si tout va comme prévu, cette première phase devrait débuter au plus tard en 2018.

La passerelle Brien et le pont Rivest

L'axe Brien est au cœur de ce vaste chantier de mise aux normes et de développement du réseau routier. Vient effectivement de débuter la construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes, adjacente au viaduc Brien, un projet réalisé une fois de plus en partenariat avec le MTMDET. Un projet de plus de 2 M\$ qui ajoutera à la sécurité des usagers et qui favorisera le transport actif. Dans une seconde phase, le Ministère reconstruira le tablier du viaduc et enlèvera les trottoirs existants ce qui permettra l'élargissement des voies de circulation.

« Le Ministère a accepté de nous accompagner financièrement dans ce projet d'envergure et c'est là une bonne nouvelle. Souhaitons-nous fortement qu'il soit aussi au rendez-vous pour l'élargissement du pont Rivest », de conclure Mme Deschamps.

Passerelle Brien : les travaux avancent

Amorcés le 1^{er} août dernier, les travaux d'aménagement de la passerelle pour piétons et cyclistes au viaduc Brien avancent.

Adjacente au pont d'étagement, la passerelle est érigée du côté ouest, direction Montréal. Le chantier, qui fermera pour la période hivernale, reprendra au printemps. La fin des travaux est prévue pour juin 2017.

Cette passerelle assurera aux piétons et aux cyclistes une traversée en toute sécurité.

La construction de cet ouvrage représente un investissement de 2 233 068 \$. Une réalisation qui bénéficie d'une subvention de 1 M\$ en provenance du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.◀



Tout ce qu'il faut savoir sur Repentigny!
ville.repentigny.qc.ca/clientele/nouveaux-residents

Suivez-nous sur





Repentigny s'épanouit financièrement

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,
Aujourd'hui, je suis fière d'annoncer que la Ville de Repentigny a honoré un de ses plus grands engagements, celui d'assurer une rigueur administrative et une transparence dans sa planification des services offerts aux citoyennes et aux citoyens, tout en respectant leur capacité de payer.
Notre administration consacre tous les efforts nécessaires afin de réduire substantiellement sa dette. L'objectif recherché est de pouvoir dégager une marge de manœuvre financière suffisante afin d'investir dans des projets ambitieux et porteurs pour notre communauté. Je fais référence ici au programme des Grands chantiers 2017-2019 que nous avons annoncé dernièrement et qui confirme notre détermination à présenter une vision audacieuse quant à la planification des investissements attribués aux infrastructures publiques. Plus concrètement, notre administration souhaite offrir à vous, citoyenne et citoyen de Repentigny, un réseau routier de qualité et durable dans le temps, qui touche notamment la rue Notre-Dame, les artères principales, les rues locales ainsi que le pont Rivest, l'unique lien reliant nos deux secteurs. Encore une fois, notre Ville demeure proactive en saisissant toutes les opportunités de financement offertes par les divers paliers gouvernementaux afin, d'une part, d'absorber les coûts liés aux travaux et de l'autre, de décroître notre charge fiscale.
Considérant le contexte économique actuel, la Ville de Repentigny est déterminée plus que jamais à faire les bons choix sur le plan budgétaire, ce qui illustre sa volonté réelle à favoriser dans ses pratiques, une saine gestion financière. S'épanouir, c'est aussi se donner les moyens de ses ambitions!

Habitat III : Nouvel agenda urbain pour le 21^e siècle
À titre de membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), j'ai l'immense privilège de faire partie de la délégation qui participera à la Troisième conférence des Nations unies sur le logement et le développement durable (Habitat III), à Quito, en Équateur, du 17 au 20 octobre prochain.
Dans le cadre de nos travaux préparatoires, j'ai d'ailleurs eu l'occasion de présenter, en avril dernier, la Déclaration de Montréal auprès des pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York pour faire état de l'apport significatif que notre région métropolitaine pourra offrir devant les enjeux relatifs à l'urbanisation mondiale.
Il va sans dire qu'Habitat III réunira les dirigeants de tous les continents, les élus locaux ainsi que la société civile. Elle constituera une tribune idéale pour échanger, mais surtout pour mobiliser tous les acteurs autour de solutions durables et susceptibles de contrer les problématiques émergentes dans les aires métropolitaines, notamment celles liées au logement, à l'aménagement du territoire et au transport.
Selon une étude publiée par l'ONU en 2014, on compte 54 % de la population mondiale dans des zones urbaines tandis que près de 2,5 milliards de personnes supplémentaires y vivront d'ici 2050, ce qui entraînera des conséquences sociales, économiques et environnementales.
À l'échelle plus locale, le phénomène de l'urbanisation aura également une incidence sur le développement de notre Ville. D'où vient la nécessité de profiter d'un événement de cette envergure afin de porter une réflexion pertinente favorisant la mise en place de politiques responsables sur le plan de l'urbanisme. Dans cet esprit, la Ville de Repentigny pourra bénéficier des pratiques qui se font ailleurs afin de les transposer chez elle ainsi que dans l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal, et ce, dans l'intérêt de ses citoyens.

Chantal Deschamps

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Au Centre d'art Diane-Dufresne

Merveilles artisanales juste à temps pour les Fêtes!

Le Centre d'art Diane-Dufresne vous réserve les plus belles créations des artisans de notre région, juste à temps pour les Fêtes.

Profitez du Salon des métiers d'art de Lanaudière et de l'exposition Petits formats à offrir pour Noël pour découvrir la diversité du travail des gens d'ici et, du même coup, dénicher quelques objets de confection artisanale ou œuvres d'art qui sauront émerveiller.



▲ Les conseillères municipales Cécile Hénault et Francine Payer prennent plaisir à essayer les créations originales de l'artiste joaillier Jean-Pierre Gauvreau.

Du 3 au 6 novembre, le Salon des métiers d'art de Lanaudière

Le Salon des métiers d'art de Lanaudière vous ouvre ses portes pour une 7^e année en sol repentignois et pour une première au Centre d'art Diane-Dufresne. Les artisans professionnels de tous les domaines y exposeront une riche variété de créations en métiers d'art témoignant de l'excellente maîtrise de leur discipline respective.

Profitez de cet événement de diffusion culturelle pour vous imprégner de l'univers singulier des artistes de chez nous. En famille ou entre amis, le salon est l'occasion de mille et une découvertes, un incontournable culturel de l'automne.

Du 10 au 13 novembre, 8^e édition de Petits formats à offrir pour Noël

À l'aube du temps des Fêtes, 70 artistes amateurs et professionnels font équipe pour vous proposer une panoplie d'œuvres d'art de petits formats issues de tous les médiums et de toutes les disciplines. À 100 \$ ou moins par pièce, il s'agit là d'une occasion d'offrir à un être cher un présent unique et inventif, tout en encourageant la production des créateurs d'ici et d'ailleurs. Chacune de ces deux expositions s'étale sur quatre jours. Le centre d'art vous ouvrira ses portes le jeudi de 18 h à 21 h, le vendredi de 13 h à 21 h, et le samedi et dimanche de 10 h à 17 h. L'entrée est gratuite.

Novembre, mois de la bibliothérapie

Découvrez les bienfaits de la bibliothérapie. Il est reconnu que la lecture a un effet apaisant et peut apporter un bien-être instantané.

L'équipe des bibliothèques de Repentigny a mijoté pour vous une programmation spéciale pour le mois de novembre susceptible d'agir comme un bouillon pour l'âme ou une réconfortante « soupe alphabet »!
Des conférences qui vous feront rire, d'autres très humaines et riches en information pour les proches aidants, des activités de mandalas, de la sculpture de livres sont autant de rencontres qui vous sont proposées pour vous faire du bien en ce mois de la bibliothérapie.

Découvrez sur notre site Internet les activités qui se dérouleront au Réseau des bibliothèques de Repentigny durant le mois de la bibliothérapie. À noter, chaque personne présente à l'activité doit se prévaloir d'un laissez-passer (aux comptoirs de prêt des bibliothèques ou sur le web) sauf indication contraire.



► Ne manquez pas Buena vida, le 1^{er} novembre, avec l'auteure, compositrice et interprète Florence K.

Lecture pour les journées cocooning



Quel plaisir de lire au lit, devant une braise ou dans son coin lecture préféré. Pour envelopper vos moments de « cocooning » automnal, le Réseau des bibliothèques de Repentigny vous suggère...

Les coups de cœur de l'Abonnée du vendredi

L'Abonnée du vendredi partage ses trouvailles et vous fait part de ses suggestions de lecture sur des thèmes variés. Lisez ses chroniques au ville.repentigny.qc.ca/vie-animee/bibliotheque.

Vous y trouverez aussi les sections Coup de cœur, nos bibliographies thématiques, nouveautés et critiques de consultants.

Infolettre

Vous souhaitez tout savoir ou presque sur les activités et services offerts par le Réseau des bibliothèques? L'infolettre est faite pour vous! Pour vous abonner, consultez notre site Internet.

◀ Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques, nos élus nous ont partagé leurs livres coup de cœur avec le public. Voici le choix littéraire de Mme Denyse Peltier.

Mission accomplie pour les « super héros » du livre

Cette année encore, les jeunes de 6 à 12 ans ont été nombreux à relever le défi de la lecture durant la belle saison. Plus de 425 jeunes ont emprunté 7 293 livres entre les mois de juin et d'août 2016 et près de 600 ont participé aux activités d'animation ou spectacles qui se sont tenus dans le cadre du Club des Aventuriers du livre. Non moins de 77 livres ont été remis à nos jeunes lecteurs en plus des 11 grands prix remis lors du spectacle de clôture du club, Vous avez dit SUPER HÉROS? *Message reçu!*, qui s'est déroulé le 23 août dernier en présence des représentants de nos fidèles commanditaires, la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur, Devault La Source du sport ainsi que la Ville de Repentigny. Le grand prix, un vélo, a été remporté cette année par Laurie Cyr. Félicitations à la grande gagnante et à l'an prochain!



▲ À l'arrière : M. Mario Girard (division Aquatique - Ville de Repentigny), Mme Stéphanie Devault (Devault La Source du sport), Mme Nathalie Pelletier (Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur), Mme Martine Gendron (conseillère municipale à la Ville de Repentigny). À l'avant : la grande gagnante de l'été 2016, Laurie Cyr.

Des investissements rigoureux et responsables

L'ampleur des sommes qui seront consenties dans les infrastructures au cours des trois prochaines années, soit 50 M\$, soulève légitimement des questions quant à la charge fiscale des contribuables et à l'endettement municipal. « Ce sont des défis qui seront relevés, notamment grâce à une planification visionnaire, au contrôle budgétaire rigoureux et à la stratégie de remboursement anticipé de la dette », a indiqué Mme Chantal Deschamps.

En effet, depuis 2012, Repentigny a décidé de réserver un montant équivalent à 25 % de l'excédent annuel dégagé le 31 décembre de chaque année financière. Au total, depuis 2013, la Ville a réduit sa dette à long terme de plus de 10 M\$, dont 4 876 561 \$ découlent de cette initiative budgétaire.

Tirer profit des programmes de subvention

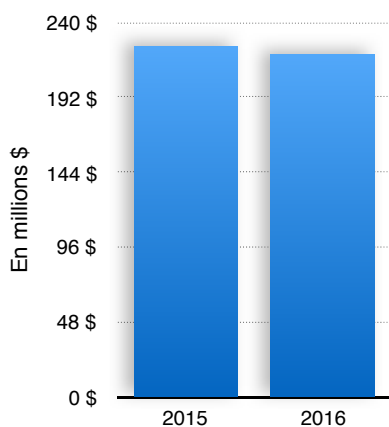
Rappelant l'importance d'investir aujourd'hui dans la qualité de nos infrastructures tout en respectant la capacité de payer des contribuables, Chantal Deschamps insiste sur le fait que son administration s'assurera de recevoir sa juste part des programmes gouvernementaux pour financer la réalisation des grands projets. À cet égard, l'avancement de la mise à niveau de nos usines de traitement de l'eau nous permettra désormais d'utiliser une partie de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour financer certains grands chantiers. « Nous allons nous assurer de recevoir notre juste part des programmes de subventions gouvernementales » - Chantal Deschamps

Démystifier les catégories d'investissements

La dette de la Ville de Repentigny est constituée de quatre catégories :

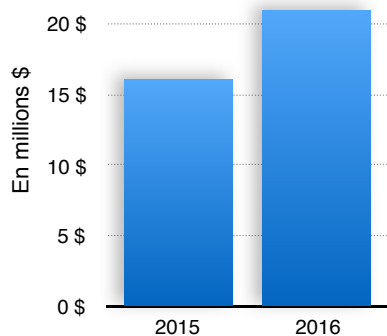
■ Catégorie à l'ensemble des contribuables, tendance à la baisse

Emprunts contractés par la Ville de Repentigny pour financer des travaux et des projets qui profitent à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. C'est ce qu'on appelle également la vraie dette de Repentigny.



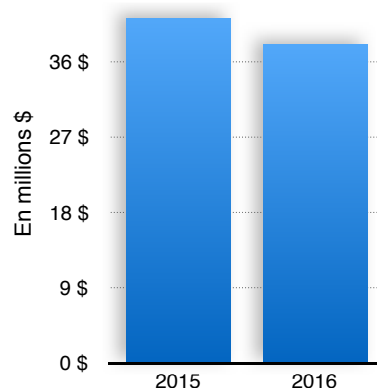
■ Catégorie au gouvernement, tendance à la hausse

Emprunts contractés par la Ville de Repentigny et remboursés entièrement par le gouvernement du Québec en vertu d'un programme d'aide financière. Il faut toutefois noter que le gouvernement répartit le versement de ses subventions pour des projets d'infrastructure. À cet égard, la municipalité a l'obligation d'emprunter la somme totale pour réaliser le projet et d'inclure cet emprunt dans sa dette. Elle sera ensuite remboursée en totalité par le biais des divers programmes. Ainsi, plus nous recevons de subventions plus la dette impartie au gouvernement augmente.



■ Catégorie aux secteurs, tendance à la baisse

Emprunts contractés par la Ville pour financer des travaux sur une nouvelle rue, dans un nouveau quartier (asphaltage, trottoirs, éclairage, égouts sanitaire et pluvial, etc.), lesquels sont remboursés uniquement par les propriétaires concernés.



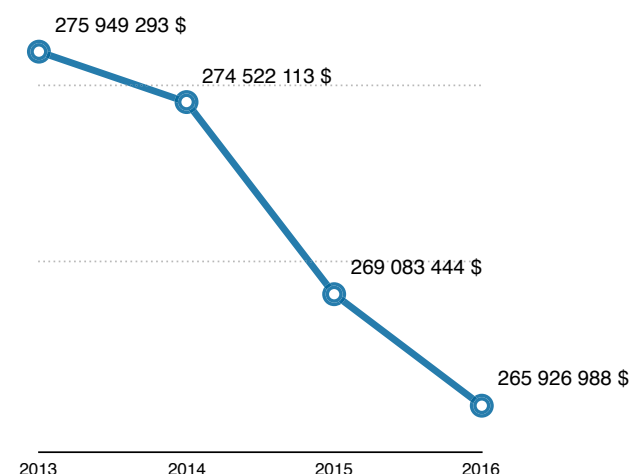
▲ Lors de la présentation du budget 2016, Chantal Deschamps a insisté sur le fait que le remboursement accéléré de la dette en capital était une priorité pour son administration.

Diminution marquée de l'endettement

Après une phase de stabilisation, les états financiers de 2014, 2015 et les projections de 2016 démontrent une tendance à la baisse qui a de quoi rassurer et réjouir les citoyennes et les citoyens. En outre, les projections pour les années suivant 2016 annoncent une baisse constante.

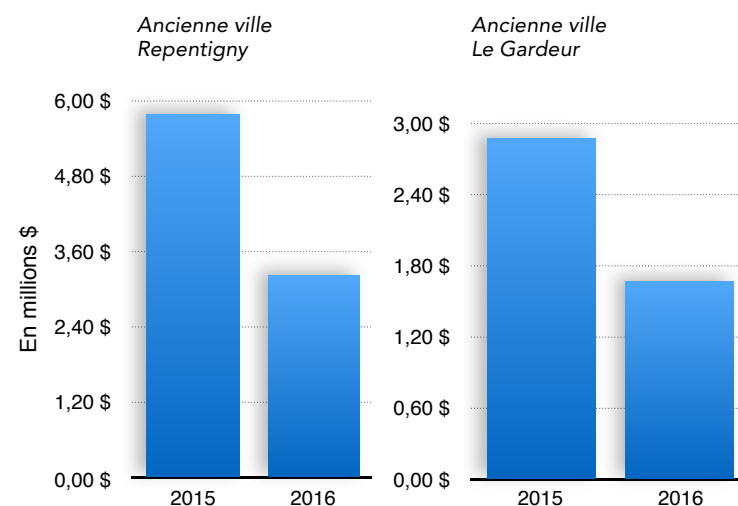
« La planification rigoureuse de nos investissements se fait dans l'esprit d'une baisse constante de l'endettement, et ce, tout en respectant la capacité de payer des citoyennes et des citoyens » - Chantal Deschamps

Endettement total net : une tendance à la baisse



■ Catégorie aux anciennes villes, tendance à la baisse

Emprunts contractés par les deux anciennes villes avant leur regroupement en 2002. Les contribuables des secteurs Le Gardeur et Repentigny assument uniquement le remboursement de la dette de leur ancienne ville. Elles ne sont pas mises en commun, ni partagées.



Repentigny, municipalité culturelle de l'année

Pour les efforts tangibles et soutenus qu'elle déploie pour accorder une place de choix au fait culturel, la Ville de Repentigny a été désignée « Municipalité culturelle de l'année » par Culture Lanaudière lors du gala des Grands prix Desjardins de la culture, 25^e édition.

« Cette distinction, qui s'ajoute à la mention spéciale du jury accordée en juin dernier aux Prix Les Arts et la Ville 2016, dans la catégorie Culture et développement (population de 20 000 à moins de 100 000 habitants) pour son tout nouveau Centre d'art Diane-Dufresne, contribue assurément à renforcer le positionnement de la Ville au plan culturel tant dans la région qu'à l'échelle provinciale. Repentigny devient un pôle culturel majeur et tel était notre souhait avec la réalisation de la première phase de notre grand projet d'Espace culturel », a commenté la présidente de la commission Arts, culture et lettres de la Ville de Repentigny, Mme Denyse Peltier.

« Cette reconnaissance est un grand honneur pour nous ! Bien sûr, avec l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne en novembre 2015, mais aussi avec notre réseau des bibliothèques et ses services hors les murs, notre programmation saisonnière, le soutien que nous procurons aux animateurs de la culture, la commission Arts culture et lettres et une équipe dédiée, Repentigny reconnaît que la culture est essentielle à l'épanouissement de sa communauté. Avec ses divers partenaires, la Ville travaille

sans cesse à bonifier l'offre culturelle sur le territoire », ajoute la directrice du Service, Mme Manon Fortin.

Rappelons que la Ville de Repentigny a officiellement adopté sa politique culturelle en 2003, laquelle fait actuellement l'objet d'un important exercice de refonte. C'est avec le souci de rendre la culture accessible à tous tout en soutenant la création, la diffusion et la valorisation artistiques que les différentes actions culturelles de la Ville sont continuellement mises en place.

Le Centre d'art Diane-Dufresne, un succès populaire et d'estime

Si des activités culturelles sont offertes tous les jours à la population repentignoise depuis de nombreuses années, l'action la plus structurante de la dernière année est sans contredit l'inauguration du Centre d'art Diane-Dufresne. À peine 9 mois après son inauguration officielle, le centre d'art s'avère un véritable succès avec déjà près de 14 000 visiteurs au compteur. Succès d'achalandage certes, mais aussi succès d'estime alors qu'un quotidien montréalais lui a récemment consacré deux pages entières soulignant son audace architecturale et la beauté de ses aménagements.



▲ Manon Fortin, directrice du Service Arts, culture et lettres et Denyse Peltier, présidente de la commission du même nom, entourées de Marylène Borja, chef de division événements, François Renaud, chef de division Centre d'art Diane-Dufresne, Chantal Brodeur, chef de division Bibliothèques et Katrine Courtemanche Gulian, adjointe responsable par intérim - programmation culturelle. Crédit : Jean Chevrette

Un chantier d'importance à la Station de purification de l'eau

Construction d'une réserve permettant d'emmagasiner 8 500 000 litres d'eau

Geste banal que celui d'ouvrir le robinet pour s'abreuver ou se laver. Difficile d'imaginer tout ce que cela représente en amont. Cette eau potable, il nous faut la produire !

D'abord, la puiser à la source, directement à partir de la rivière L'Assomption, ensuite la traiter et enfin l'acheminer à travers le réseau de canalisations dans les résidences, les commerces et les industries. Au bas mot, la station de purification de l'eau (SPE), située rue de la Traverse, approvisionne pas moins de



▲ Une vingtaine de travailleurs s'affairent sur le chantier de la SPE.

95 000 personnes et plus de 2 000 places d'affaires. C'est pourquoi il nous faut des réserves. Par exemple, en cas de panne du système de production ou encore en cas d'incendie majeur. Peu importe ce qui survient, l'usine doit continuer à livrer la marchandise.

Un total de 20 000 000 de litres en réserve

Disposant déjà d'un réservoir adjacent à la station, la SPE sera bientôt dotée d'une réserve souterraine additionnelle capable d'emmagasiner elle aussi 8 500 000 litres du précieux liquide. En fait, au terme de ce chantier et avec l'implantation éventuelle d'une nouvelle station de pompage, 20 000 000 de litres d'eau seront disponibles à partir desdites réserves repentignoises.

3 600 000 litres de béton

Les travaux en cours sont majeurs et imposants. Il s'agit en fait d'un immense réservoir de béton de 44 mètres de large par 55 mètres de long et d'une hauteur de 5,1 mètres. Sa construction nécessite 3 600 000 litres de béton et pas moins de 539 000 kg d'acier d'armature!

C'est un projet qui va s'étendre sur près d'un an. La fin des travaux est prévue pour juin 2017. Depuis sa mise en service en 1957, année au cours de laquelle Repentigny a officiellement reçu son statut de Ville, la station en est à son 6^e agrandissement.

Une construction novatrice

Le projet repentignois est novateur en ce sens que les employés auront accès de façon sécuritaire au site, sans entrée en espace clos. Escaliers d'accès, ventilation et éclairage vont faciliter et accélérer les travaux d'entretien normal qui se répètent sur une base annuelle. En terminant, rappelons que la construction de ce second réservoir, accordée à l'entreprise Coffrage Alliance liée au coût de 6 547 822 \$ est financée en totalité à même les revenus tirés du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).



▲ Un imposant chantier qui nécessitera près d'un an de travail.

Le bantam aura son terrain au parc Rivest!

Au cours des dernières semaines, la Ville de Repentigny a amorcé d'importants travaux au parc Rivest où elle aménage un terrain de baseball de grandeur bantam. Le tout devrait être achevé avant la fin du mois de novembre.

Il faut savoir que la portion du parc visée par les travaux abrite déjà un terrain de grandeur moustique/novice, mais que les installations ne sont pas adéquates à la catégorie bantam. Ainsi, afin d'éviter que des balles frappées en hauteur n'atterrissent dans les rues avoisinantes, l'avant-champ et le champ extérieur existants seront inversés. La surface sableuse sera dorénavant située près du stationnement alors que le champ extérieur s'arrêtera à l'intersection de la rue Langlois et du boulevard Iberville, le tout sécurisé par une clôture de hauteur réglementaire. Au total, ce sont 561 000 \$ qui seront investis dans la mise en place de cet équipement sportif revisité.

Les matchs des catégories pee-wee et bantam, qui se déroulaient auparavant au parc Thifault, prendront place dans le nouvel aménagement du parc Rivest dès le début de la saison prochaine. D'ailleurs, plusieurs équipements du parc Thifault seront

déplacés et réutilisés dans l'aménagement du nouveau terrain, notamment les tours d'éclairage et les estrades.

Par et pour la communauté

Les améliorations apportées à ces infrastructures sportives sont le fruit d'une étroite collaboration entre la municipalité et les acteurs de la communauté. «Avec la venue d'un terrain de dimensions bantam, le parc Rivest devient un lieu favorable à la pratique du sport pour tous les niveaux. Grâce aux judicieux conseils de nos partenaires des associations de baseball de la région, nous proposons un site de qualité adapté aux besoins des équipes et qui favorisera l'évolution de nos joueuses et de nos joueurs», indique le conseiller municipal et président de la commission Sports, activités physiques et plein air, M. Sylvain Benoit. Rappelons qu'en 2013, la Ville avait investi pas moins de 380 000 \$ dans le réaménagement du terrain #1 du parc Rivest, qui accueille pour sa part des équipes de niveaux midget, junior et senior.

Le baseball à Repentigny

Les sports de balle sont de plus en plus populaires sur le territoire repentignois. La Ville compte trois associations, auxquelles s'ajoutent le Royal de Repentigny (junior élite), le



▲ Les conseillers municipaux et respectivement président et membre de la commission Sports, activités physiques et plein air, M. Sylvain Benoit et Mme Francine Payer, accompagnés de M. Dominic Giard, chef de section logistique, et de Mme Justine Longpré, coordonnatrice à la programmation sportive, où sera aménagé le champ extérieur du futur terrain de baseball niveau bantam au parc Rivest.

programme Midget AAA 17U, les Éléites de Lanaudière AA, les ligues récréatives pour adultes et le programme Sport-études baseball offert à l'école secondaire Félix-Leclerc. Cela représente au bas mot près de 900 amateurs de tous les âges et de tous les niveaux.

Des animateurs de camps de jour et de terrains de jeux remarquables

La traditionnelle soirée des Sifflets d'or, permettant de valoriser, de reconnaître et de souligner l'excellence du travail des animateurs de camps de jour et de terrains de jeux qui se sont démarqués, s'est tenue le 5 août dernier.

En plus de plusieurs prix dans des catégories telles *rayon de soleil et reconnaissance par les pairs*, des bourses d'études d'une valeur totale de 5 500 \$ ont été attribuées à 23 employés pendant la soirée, dans différentes catégories, et ce grâce à l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu, soit le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny, SCFP Local 2168, et l'entreprise spécialisée en loisirs L'Air en Fête.



Voici la liste des récipiendaires

■ Récipiendaires Ville

Coup de pouce de l'été : William Lambert et Jordan Lemay (gagnants), Laurent Martineau, Marilou Pagé et Ariane Dessailliers (nommés)

Animateur de l'été : François Lajeunesse-Viens et Ziad Lteif (gagnants), Gabriel Dubé, Guillaume S. Thibodeau, Guillaume Shéridan-Paré, Maude Valiquette (nommés)

Responsable de l'été : Frédérick Sancousy

■ Récipiendaires Syndicat

Ancien de l'été : Sarah Rodrigue (gagnante), Charles-Étienne Joseph, Mélissane Blain, Vincent Langlois, Élisabeth Roy (nommés)

Recru de l'été : Patrick Bourgault et Catherine Rochon (gagnants), Laury Caron, Dereck St-Georges, Marianne Bouchard (nommés)

■ Récipiendaires L'Air en fête

Innovation et créativité : Marianne Bouchard

Les études avant tout

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme de bourses encourage les jeunes dans leur cheminement, reconnaît leur apport au sein de notre communauté, motive leur réussite scolaire et la poursuite des études, le tout, en soulignant de manière particulière l'excellence de leur travail.

▲ La mairesse, Mme Chantal Deschamps, est entourée de tous les récipiendaires des bourses ainsi que des conseillers municipaux M. Normand Urbain, M. Georges Robinson et Mme Cécile Hénault, ainsi que Véronique Moreau, chef de division Soutien à la vie communautaire et Stéphanie Gilbert, chef de section programmation.

Semaine québécoise de réduction des déchets

Réduire, un objectif de communauté

La Semaine québécoise de réduction des déchets (SQDR), une initiative pilotée par le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, est de retour pour une 16^e édition du 15 au 23 octobre.

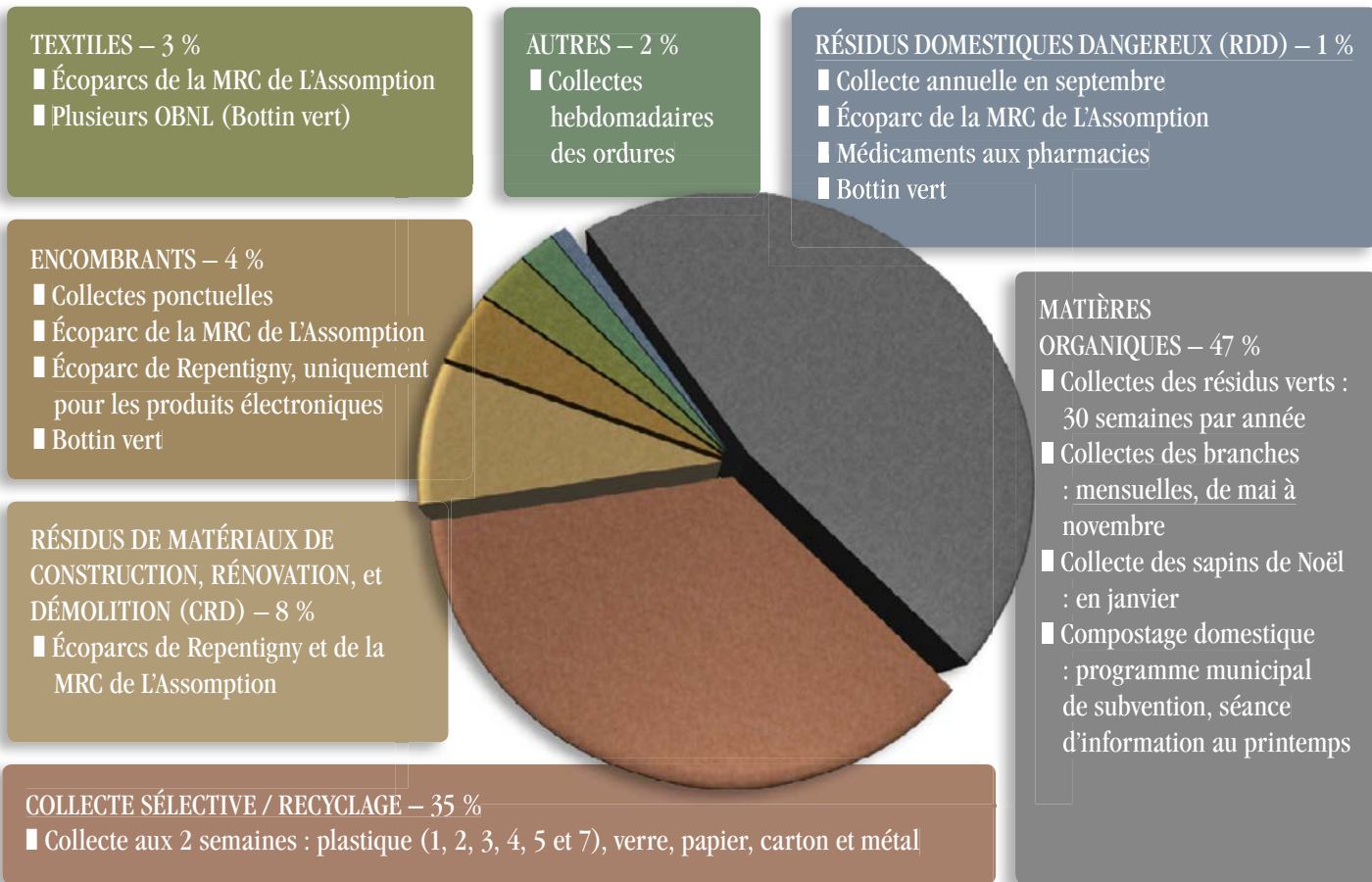
Cette année, c'est sous la thématique du gaspillage alimentaire qu'elle vise à promouvoir l'approche 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation) et particulièrement la gestion écologique des résidus domestiques. La Ville de Repentigny adhère à cette semaine environnementale depuis maintenant 10 ans et invite ses citoyennes et ses citoyens à repenser leurs habitudes de consommation et à redoubler de vigueur quant au tri de leurs matières résiduelles.

Êtes-vous l'as du tri ?

Dans le cadre de la SQDR, la Ville vous offre de tester vos connaissances en gestion des matières résiduelles et ainsi découvrir comment réduire votre production de déchets. Le jeu-questionnaire est disponible au ville.repentigny.qc.ca jusqu'au 24 octobre. Un exemplaire du livre *L'art de cuisiner sans gaspiller ni se ruiner*, de Florence-Léa Siry, sera tiré parmi tous les participants. Bonne chance!

Portrait repentignois

Voici ce qui compose les matières résiduelles d'un domicile moyen et les alternatives offertes par la Ville de Repentigny pour vous en départir de manière écoresponsable :



Planifier pour moins gaspiller !

Saviez-vous que chaque année, le gaspillage alimentaire représente 3 100 \$ par ménage? Comme plus de 45 % du gaspillage alimentaire a lieu à la maison, voici quelques astuces pour consommer de manière responsable et économe :

- Avant d'aller faire vos courses, prenez en photo le contenu de votre frigo. Vous vous assurerez ainsi de ne rien acheter en double!
- Rangez votre frigo en vous assurant de placer les aliments moins frais à l'avant. Une solution efficace pour contrer les oublis malencontreux.
- Utilisez les légumes défraîchis pour faire des potages et vos pelures de carottes, d'oignons ou vos feuilles de céleri pour aromatiser vos bouillons.
- Congelez vos restants de yogourt, de pesto ou de pâte de tomates dans des bacs de glaçons ou des moules à muffins. Vous les aurez sous la main pour différentes recettes!

Et vous, quel est votre #trucpourreduire? Suivez la page Instagram de la Ville de Repentigny, [instagram.com/villederepentigny_officiel](https://www.instagram.com/villederepentigny_officiel/), pour connaître d'autres astuces!

En 2015, chaque Repentignois a acheminé en moyenne 334 kg de déchets au site d'enfouissement, comparativement aux 111 kg dirigés vers le centre de recyclage. Le tri domestique revêt alors une importance capitale et c'est pour cette raison que la Ville offre de nombreux outils afin de s'y retrouver parmi les nombreuses collectes et alternatives offertes.

Par exemple, le Bottin vert, disponible au ville.repentigny.qc.ca/environnement, recueille une foule de points de dépôt vous permettant d'offrir une seconde vie à vos objets ou à vos résidus de toute nature.

La SQDR se déploie autour du mantra suivant : « Réduire, c'est agir ». À Repentigny, réduire, c'est mettre au régime nos ordures en acheminant nos matières aux bons endroits. Relèvez-vous le défi!

Politique environnementale

Bilan mi-annuel : Repentigny gagne son pari !

Le 22 avril dernier, à l'occasion du Jour de la Terre, la Ville de Repentigny adoptait la seconde mouture de sa Politique environnementale.

Elle confirmait ainsi sa volonté de concrétiser un milieu de vie où la nature, l'urbanisation et le milieu agricole cohabitent et interagissent harmonieusement, et ce, au bénéfice des générations présentes et futures. Six mois plus tard, l'ensemble des initiatives prévues au plan d'action pour l'an 1 ont été amorcées ou sont complétées. Bilan d'une demi-année tournée vers l'avenir.

Sept actions maintenant complétées

- Pour une deuxième année consécutive, l'équipe environnementale a réalisé des tests au colorant pour détecter des raccourcis inversés. L'objectif de 2 500 vérifications a été largement dépassé, puisque près de 2 800 maisonnettes ont été visitées en 2016.
- L'usine de traitement des eaux usées (STEU) continue de valoriser 100 % des biosolides qu'elle produit et de se chauffer essentiellement au biogaz généré. L'une des rares infrastructures au Québec qui peut se vanter d'une telle performance!
- En mai dernier, 10 arbres ont été plantés près des enclos canins du bassin Lefebvre et du parc des Moissons. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du Jour de la Terre, en est à sa 4^e année.
- Au cours de la saison estivale, 1 452 nouveaux arbres ont été répertoriés en cours avant sur le territoire public et l'inventaire se poursuit. À ce jour, la division parcs et espaces verts a relevé 2 376 frênes, lesquels représentent jusqu'à 4 % de la canopée de la Ville.
- Les 110 équipements de récupération extérieurs présents en bordure de rue et de pistes cyclables, ou situés près des abribus et des parcs sont maintenant cartographiés. Un inventaire fort utile à la planification des prochains aménagements municipaux!

- Le 29 octobre prochain aura lieu le Gala reconnaissance des bénévoles, maintenant classifié niveau 3 de la norme BNQ 9700-253 en gestion responsable d'événements, par le Conseil québécois des événements écoresponsables.
- Grâce à la collaboration de la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA), plus de 15 km de bandes riveraines ont pu être caractérisés à l'été 2016.

Vers une ville de plus en plus verte

- Grâce à son partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE), l'écoparc de Repentigny accueille maintenant les produits électroniques de toute sorte. Jusqu'à maintenant, ce sont 14 728 kg de ces matières qui ont été détournés de l'enfouissement. D'autres améliorations sont à prévoir à l'écoparc, restez à l'affût!
- L'herbirecyclage et le feuillicyclage représentent deux alternatives écologiques à l'arrosage des pelouses ainsi qu'à l'utilisation d'engrais chimiques. Au cours des derniers mois, l'équipe environnementale s'est assurée de sensibiliser les citoyennes et les citoyens aux bienfaits de ces techniques.
- Maintenant qu'un nouveau contrat de gestion des matières résiduelles a été octroyé, la Ville est à réviser et à actualiser le règlement municipal qui y est associé, notamment afin d'interdire la disposition de plantes exotiques envahissantes dans les résidus verts, limitant ainsi leur propagation.
- Depuis plus de dix ans, la Ville offre aux Repentignois et aux Repentignaises des conférences sur les pelouses écologiques. La division environnement du Service de l'aménagement et de développement du territoire travaille présentement à développer une stratégie qui permettra de promouvoir davantage les alternatives aux pesticides.



▲ Les arbres plantés en mai dernier provenaient de la pépinière de la Fondation MIRA. Sur la photo : Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable, Sylvie Bouchard, directrice du Service des travaux publics, Judith Tardif, superviseuse horticole, Francine Payer, présidente de la commission Parcs et espaces verts.

Agir pour demain

Le déploiement de la Politique environnementale s'oriente autour de sept grandes thématiques, soit activités municipales, air et changements climatiques, eau, énergies renouvelables, matières résiduelles, nuisances et bruits, ainsi que sols et biodiversité, toutes déterminées selon les priorités des Repentignaises et des Repentignois. En effet, rappelons que près de 600 d'entre eux se sont prononcés sur leur vision d'une gestion responsable pour un milieu de vie durable dans le cadre d'une consultation publique. « La refonte de la Politique environnementale nous a permis de constater le profond attachement qui lie nos citoyennes et nos citoyens à leur milieu de vie, à leur ville et à son avenir. Jusqu'à présent, les actions qui ont été choisies et priorisées dans le cadre d'un dialogue sans barrière ni frontière avec la population ont porté leurs fruits et les prochaines années s'annoncent tout aussi porteuses », indique le président de la commission Environnement et développement durable, M. Normand Urbain. Surveillez la section Environnement du site web de la Ville pour être à l'affût des initiatives en matière d'environnement.

60 ans à protéger, servir et s'épanouir

En 2017, le Service de police de Repentigny soulignera son 60^e anniversaire!

Les festivités qui se dérouleront sur plusieurs mois culmineront en juin, qui marquera l'anniversaire de la fondation du service avec l'obtention du statut de Ville pour Repentigny.

Créé par un règlement adopté au conseil de ville le 2 juillet 1957, le service sera dirigé initialement par M. Richard Pélouquin



et M. Maurice Houle. Les policiers agiront également comme pompiers jusqu'en 1975, alors que le Service de prévention des incendies est créé.

Célébrer avec la communauté, partenaire de la sécurité

Un concours sera organisé dans les écoles primaires du territoire afin de donner un nom à la nouvelle mascotte du Service, laquelle sera dévoilée dans les prochains mois. Vitrine d'artefacts au quartier général de la police, production d'un cahier spécial dans notre bulletin municipal en 2017, réalisation de vidéos témoignages sur les trois blocs de 20 ans qui ont été marquants pour le Service, habillage d'une autopatrouille aux couleurs de l'époque, seront au nombre des actions réalisées dans le cadre des célébrations pour souligner avec la population cet anniversaire important. Soyez à l'affût!

Un hommage aux policiers décédés en devoir sera rendu. « Cette initiative se veut un geste de reconnaissance à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont fait le choix de consacrer leur

1^{re} rangée : Lieutenant Primeau, (police de Montréal), M. Rosaire Deschamps (maire), M. Noël Perreault (échevin), M. Maurice Houle (sergent). 2^e rangée : Jules Cardinal, Maurice Giard et Marcel Lemieux (constables temporaires)

vie à veiller à la sécurité d'autrui et qui ont contribué à installer un sentiment de sécurité dans nos quartiers. C'est aussi une façon de remercier nos concitoyennes et concitoyens qui font partie prenante de ce grand concept de sécurité urbaine et qui sont de précieux partenaires de la qualité de vie repentignoise », souligne le président de la commission Sécurité urbaine, M. Raymond Hénault.

« Ce qui fait la force de notre service c'est d'avoir su développer un réel partenariat avec la collectivité. Nos efforts cumulés contribuent à faire de Repentigny une ville sécuritaire. Notre service est l'un des plus appréciés par sa population au Québec selon les plus récents sondages sur la satisfaction de notre clientèle à l'égard de leurs services municipaux. Le bas taux de criminalité que nous enregistrons et notre bilan routier positif avec une baisse constante des accidents sont des bons indicateurs d'une ville sûre. Tous les jours, nos efforts sont déployés pour maintenir le cap », appuie Helen Dion, directeur du Service de police.



Magie et sorcellerie envahiront le Centre aquatique Jacques-Dupuis

Pour une Halloween terriblement amusante et sécuritaire

Le dimanche 30 octobre, les petits monstres sont invités à participer à une foule d'activités thématiques au Centre aquatique.

De 14 h à 16 h, de terrifiantes sorcières animeront les jeunes. Structure gonflable, maquillage, chasse aux bonbons et jeux aquatiques sont au programme. Un spectacle de magie suivra à 16 h 30. Ne manquez pas ce rendez-vous!

Chaque année, le concours « Décore une mini-citrouille » transforme le hall d'entrée de la piscine municipale en un véritable bal des cucurbitacées. Pour l'occasion, petits et grands font preuve d'une imagination débordante pour nous offrir des œuvres d'art extraordinaires et hautes en couleur. Vous avez envie de participer? Faites vite! Il ne vous reste que quelques jours pour vous procurer une citrouille à la réception du centre

aquatique. Les citrouilles seront exposées durant tout le mois d'octobre. Le tirage aura lieu lors du bain d'Halloween.

Le Centre aquatique Jacques-Dupuis est situé au 130, rue Valmont. Information : 450 470-3440 ou piscine@ville.repentigny.qc.ca.

Faites attention à vos petits monstres!

Le 31 octobre prochain, d'étranges créatures envahiront les rues de la ville. Le Service de police de la Ville de Repentigny tient à rappeler aux automobilistes de faire preuve d'une grande prudence lors de cette soirée.

10 consignes de sécurité

- Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher;
- Porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien visible;
- Éviter les masques. Choisir un maquillage qui permet de bien voir;

- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et pour vous rendre plus visible aussi;
- Convenir avec ses parents du trajet et de l'heure de son retour;
- Sonner aux portes en groupe ou accompagné d'un adulte et attendre à l'extérieur des maisons;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois pour éviter de traverser inutilement;
- Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière;
- Refuser d'approcher un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents;
- Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.

Gala reconnaissance des bénévoles

Les finalistes 2016 sont connus

Au terme du processus de sélection, la Ville de Repentigny est heureuse de dévoiler les finalistes de son Gala reconnaissance des bénévoles, édition 2016.

Le jury, composé d'élus, de représentants d'organismes et de citoyens, a retenu 15 finalistes dans cinq catégories différentes.

Pour reconnaître leur apport inestimable

« Ce gala annuel est une belle occasion de souligner le magnifique travail de tous nos bénévoles et d'honorer certains d'entre eux qui se démarquent dans leur milieu d'intervention que ce soit en sport, en culture ou au sein d'un organisme communautaire ou d'aide à la personne », mentionne Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Côté cour, côté jardin!

L'édition 2016, présentée sur invitation le 29 octobre prochain au Complexe sportif Gilles-Tremblay, réunira plus de 900 bénévoles. Le thème de cette année : Côté cour, Côté jardin!, illustre bien la diversité qui caractérise ceux et celles qui ont choisi de s'impliquer dans leur communauté. Ces valeureux bénévoles proviennent de tous les horizons et de tous les milieux.

Un événement écoresponsable

Soucieuse de réduire son empreinte environnementale, rappelons que Repentigny a annoncé un peu plus tôt cette année la certification en gestion responsable d'événements de niveau 3 pour son Gala reconnaissance des bénévoles. Les invités pourront ainsi vivre l'expérience d'un événement soucieux du

développement durable et à leur tour, intégrer des mesures écoresponsables dans leurs activités.

LES FINALISTES 2016

Organisme sport et activité physique de l'année

Club d'athlétisme Lanaudière-Olympique
Club de gymnastique Gymnika
Club de natation Torpille

Organisme communautaire de l'année

Défi-Intégration-Développement (DIDA)
Les potagers communautaires de Repentigny
Marraines Coup de pouce

Événement de l'année

Baseball Charlemagne-Le Gardeur pour le Championnat national 13U de Repentigny
Club de natation Torpille pour activité Invitation de Noël Internationaux de tennis junior Banque Nationale

Repentinois d'exception

Benoit Delisle (Internationaux de tennis junior Banque Nationale)
François Massie (Ligue navale de Repentigny)
Jean-Jacques Pilon (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées)

Repentignoise d'exception

Julie Fortin (Nourri-Source Meilleur)
Dolores Nantel (Club de patinage artistique de Repentigny)
Pauline Plourde (Regard en Elle)

Plusieurs élus ont assisté à l'activité visant à souligner les 10 ans du Complexe. Dans l'ordre habituel, M. Georges Robinson, M. André Cyr, Mme Denyse Peltier, M. Denis Lamontagne (directeur du Complexe), Mme Chantal Deschamps, M. Mario Morais (président du CA), M. Raymond Hénault, M. Sylvain Benoit, M. Normand Venne, Mme Francine Payer et M. Éric Chartré.▶

Déjà 10 ans pour le Complexe sportif Gilles-Tremblay

Haut lieu de la pratique sportive, le Complexe sportif Gilles-Tremblay souligne cette année ses 10 ans d'existence.

Hebdomadairement, pas moins de 6000 personnes viennent y pratiquer leur sport favori et se divertir.

Rien à envier à aucune autre installation du type au chapitre des installations. Le Complexe comprend trois gymnases doubles, dont un dédié à la gymnastique, quatre terrains de basketball, six terrains de volleyball, 14 terrains de badminton et 10 aires de golf. De quoi satisfaire les sportifs de tout acabit et de tous les âges.

Nommé en l'honneur de celui qui a joué pour le Canadien de Montréal de 1960 à 1969 (il a porté les numéros 21 et 5), un Repentinois d'adoption, le Complexe a tenu et présenté au cours de la décennie pas moins de 147 événements d'importance, dont les jeux du Québec, le Championnat canadien de volleyball, les championnats québécois de volleyball et de pickleball et le Championnat québécois de judo!

Un endroit à découvrir. Toutes les infos au gymrepentigny.ca



Retour sur un été tout en festivités

Les festivaliers étaient nombreux à participer aux derniers événements sportifs et culturels de l'été à Repentigny! Voici quelques images pour vous faire revivre ces moments de bonheur.



Internationaux de tennis junior Banque Nationale

Du 28 août au 3 septembre, le Stade Louis-Philippe-Picard du parc Laroche et son court central se sont transformés en véritable mini-stade Uniprix pour y accueillir les meilleures raquettes juniors au monde. Le tableau principal s'annonçait relevé avec la présence d'athlètes en provenance d'une trentaine de pays. C'est finalement l'Espagnol Alejandro Davidovich Fokina et la Polonaise Iga Swiatek qui ont remporté les grands honneurs en simple. ◀



Oktoberfest

◀ Pour la 11^e édition de l'Oktoberfest, les organisateurs ont déployé toute leur virtuosité afin d'égayer nos papilles et ainsi nous transporter, aussi bien en Bavière qu'aux quatre coins du Québec! Malgré une météo instable les 10 et 11 septembre, près de 30000 visiteurs enthousiastes ont participé aux festivités.

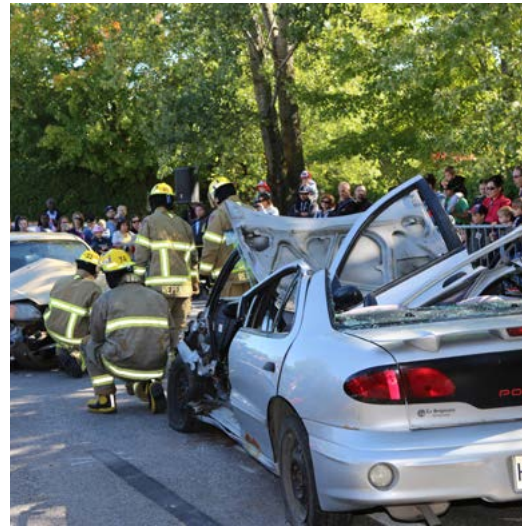
Portes ouvertes à la caserne 50

Le Service des incendies de la Ville de Repentigny avait concocté toute une programmation aux apprentis pompiers lors de la journée porte ouverte de la caserne le 25 septembre! Exploration des camions, parcours à obstacles, concours de dessin et dîner en compagnie des pompiers et des pompiers étaient notamment au menu. Une démonstration de désincarcération d'une voiture, telle que réalisée lors d'un incendie, a grandement impressionné toutes les personnes présentes. ▼



Exposition de voitures anciennes

◀ En dépit de la pluie, plusieurs amateurs de voitures sont venus admirer une centaine d'autos anciennes le 21 août dernier au parc de l'Île-Lebel. Parmi les petits bijoux qui étaient exposés, nous y retrouvons la fameuse Bentley 1956 de Diane Dufresne qui lui a été offerte par nul autre que l'artiste Yvon Deschamps en 1982. Le conjoint de Mme Dufresne, Richard Langevin, était présent sur place pour expliquer l'histoire de ce bolide de collection. Crédit photo : Hebdo Rive Nord



Journées de la culture

▲ À l'occasion des Journées de la culture, le Centre d'art Diane-Dufresne, en collaboration avec les organismes sur le territoire repentinois, conviait petits et grands à un rendez-vous culturel et familial haut en couleur! Des ateliers artistiques, des expositions, une démonstration d'aquarelle, de photographie et bien d'autres surprises ont fait le bonheur des visiteurs.

Course Les Aspirants

▲ Plus de 1500 marcheurs et coureurs ont participé à la quatrième édition de la Course Les Aspirants le 9 octobre dernier à l'Île-Lebel. Rappelons que cet événement permet d'amasser des fonds pour la maison d'hébergement pour femmes violentées Regard en Elle. Soyons fiers de l'entraide qui unit les Repentinoises et les Repentinois!

Agrile du frêne : abattage et élagage autorisés

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 15 mars, il est possible de procéder à l'élagage ou à l'abattage des frênes morts ou dont 30 % des branches sont parasitées par l'agrile du frêne. Cette mesure vise à limiter la propagation de l'insecte sur le territoire. N'oubliez pas que vous devez obtenir un permis de la Ville avant de procéder à l'abattage ou au remplacement d'un arbre. Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/agrile ou composez le 450 470-3840.



L'écoparc passe en mode hivernal : erratum

Une erreur s'est glissée dans le calendrier environnemental publié à la page 8 de la dernière édition du Regard sur Repentigny. En effet, l'horaire hivernal de l'écoparc de Repentigny sera en vigueur du 1^{er} novembre 2016 au 31 mars 2017, et non du 16 novembre 2016 au 15 avril 2017. Voici l'horaire détaillé des deux écoparcs :

Horaire Écoparc	Repentigny	MRC de L'Assomption**
Jeu, ven et dim	-	10 h à 17 h
Samedi	9 h 30 à 16 h 30*	10 h à 17 h

*L'écoparc de Repentigny sera fermé les 24 et 31 décembre 2016. Il sera exceptionnellement ouvert les 23 et 30 décembre 2016.

**L'écoparc de la MRC de L'Assomption sera fermé les 24, 25 et 31 décembre 2016 ainsi que le 1^{er} janvier 2017.

Renseignez-vous sur les règles d'utilisation en consultant le ville.repentigny.qc.ca/environnement.

Collecte sélective : changement important

Depuis le 1^{er} octobre, les matières déposées à l'extérieur des bacs de recyclage ne sont plus ramassées lors de la collecte sélective en raison de la mécanisation du processus. Pour limiter les débordements, assurez-vous de bien trier vos matières et de déplier les boîtes pour qu'elles prennent moins de place dans votre bac. Pour les surplus, visitez l'un des écoparcs. N'oubliez pas que les matières recyclables sont interdites aux ordures.

Collectes spéciales : dernière chance!

Il est temps de compléter l'entretien saisonnier de votre terrain, alors que les dernières collectes spéciales de l'année 2016 auront lieu au cours du mois de novembre.

Collectes des branches

Secteurs 1 et 2 : 23 novembre

Secteur 3 : 21 novembre

Secteur 4 : 22 novembre

Acceptées en quantité illimitée, les branches doivent avoir un diamètre maximal de 5 cm (2 po) et être attachées en ballot, comme l'illustre le schéma ci-dessous.



Pour des raisons de sécurité, les souches, les troncs et les racines d'arbres ou d'arbustes ne seront pas ramassées.

Collectes des encombrants

Secteurs 1 et 2 : 30 novembre

Secteur 3 : 28 novembre

Secteur 4 : 29 novembre

Sont acceptés les appareils ménagers, les appareils électroniques, les meubles de grandes dimensions, les appareils réfrigérants ou

Rappels automnaux

Avec l'arrivée imminente de la saison froide, voici quelques rappels touchant la réglementation

Abris d'auto et abris pour entreposage : autorisés du 15 octobre au 15 avril

Les Repentinois et Repentinoises qui résident dans des immeubles de quatre logements ou moins sont autorisés à installer un abri d'auto temporaire et un abri temporaire pour entreposage sur leur terrain pendant la période hivernale.

L'abri d'auto temporaire doit être situé dans l'espace de stationnement de leur habitation et ne doit pas dépasser une superficie maximale de 50 m² et être à une distance minimum de 2,5 m de la chaussée.

L'abri temporaire pour entreposage doit être situé en cour latérale ou arrière et ne doit pas dépasser une superficie maximale de 21 m² pour les habitations unifamiliales isolées ou jumelées et une superficie maximale de 4 m² pour les habitations de trois et quatre logements.

Si vous installez ce type d'abri pour la première fois, vous devez, au préalable, obtenir un permis. Il est valable pour les années ultérieures dans la mesure où vous n'apportez aucun changement au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Un permis est également requis pour les tambours (superficie maximale de 6 m²) et les abris d'auto permanents fermés temporairement (superficie maximale de 50 m² incluant la superficie de l'abri d'auto temporaire).

Tous les types d'abris temporaires doivent être composés d'une structure métallique tubulaire et avoir une hauteur maximale de 3 m.

Demande de permis en ligne : ville.repentigny.qc.ca.

Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, habitation motorisée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins. Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété. Ils doivent être remisés dans la cour latérale ou arrière à 0,5 m des lignes de propriété et respecter les dimensions maximales suivantes : hauteur de 3,5 m et longueur de 12 m.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les dimensions maximales suivantes : hauteur et largeur de 2,5 m puis longueur de 6 m.

Pour toute question au sujet de ces réglementations, adressez-vous au Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca.

tout autre objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb). Exception des pneus, des matelas et des résidus de construction, de rénovation ou de démolition (CRD). Les pneus et les résidus de CRD peuvent être conduits à l'écoparc de la MRC et les matelas doivent être disposés aux ordures.

Collectes des résidus verts

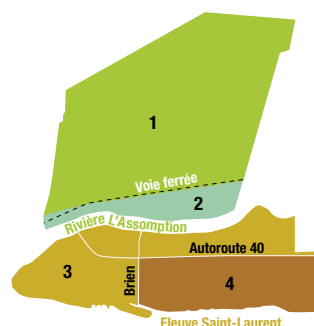
Tous les mardis jusqu'au 15 novembre pour les secteurs 1 et 2 et tous les mercredis jusqu'au 16 novembre pour les secteurs 3 et 4. Sont acceptés les rognures de gazon, les feuilles mortes, les citrouilles, le foin, le maïs ou tout autre résidu de jardin débarrassé de sa terre. Poids maximal de chaque sac : 25 kg (55 lb). La tourbe, les branches, les souches, les troncs et les racines d'arbres ou d'arbustes et les roches ne sont pas acceptés.

Et pourquoi pas le feuillicyclage?

Le feuillicyclage consiste simplement à déchiqueter les feuilles mortes à l'aide d'une tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent. Une solution écologique qui vous fera économiser quelques heures de raclage en plus de plusieurs dizaines de dollars en fertilisants, les feuilles mortes étant riches en matières organiques et en minéraux.

Pour tous les types de collectes, les citoyens sont invités à déposer leurs résidus à compter de 21 h la veille de la collecte ou avant 6 h 30 le jour même. Les matières doivent être posées en bordure de rue, à proximité d'un trottoir ou d'une bordure, de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès permettant de se rendre à un immeuble.

Pour plus d'information, consultez le ville.repentigny.qc.ca/environnement.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 8 novembre 2016, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal



District 1
André Cyr 450 585-3410
cyra@ville.repentigny.qc.ca



District 2
Georges Robinson 450 654-9746
robinsong@ville.repentigny.qc.ca



District 3
Denyse Peltier 450 581-5733
peltierd@ville.repentigny.qc.ca



District 4
Cécile Hénault 450 654-3046
henaault@ville.repentigny.qc.ca



District 5
Éric Chartré 514 743-9961
chartree@ville.repentigny.qc.ca



District 6
Sylvain Benoit 514 602-4793
benoits@ville.repentigny.qc.ca



District 7
Raymond Hénault 450 581-0319
henaultr@ville.repentigny.qc.ca



District 8
Normand Venne 450 585-6497
vennen@ville.repentigny.qc.ca



District 9
Martine Gendron 450 721-6699
gendronm@ville.repentigny.qc.ca



District 10
Bruno Villeneuve 514 266-2987
brville67@hotmail.com



District 11
Francine Payer 450 582-7711
payerf@ville.repentigny.qc.ca



District 12
Normand Urbain 450 585-3221
urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord 103,5FM Partenaire des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :
Tirage :

